

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(5\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 28 novembre 1863](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 28 novembre 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est citée(e) dans cette lettre
[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[28 novembre 1863](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destinationVervins (Aisne)

Description

RésuméGodin remet à Oudin-Leclère les deux assignations que sa femme lui a fait délivrer et lui demande conseil. Il informe Oudin-Leclère que sa femme a déposé plainte pour adultère, mais qu'il n'en connaît pas les motifs. Il lui demande des

renseignements sur ce point et de lui faire savoir quand l'affaire sera appelée au tribunal.

Mots-clés

[Conflit, Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Genre Femme

Pays d'origine France

Biographie Née en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, Émile Caius (1840-1888). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de Godin-Lemaire jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Informations sur le document source

Cote FG 15 (5)

Collation 1 p. (483)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

482
Lyon le 26 juil 1863

Monsieur Oudin² Lecteur

Je vous remercie sous ce pli de deux
citations que ma femme me fait désirer
Je vous serais bien obligé de m'en accuser réception
par le retour du courrier, et de me donner
vos conseils pour la bonne direction de cette
affaire, je n'ai pas eu le temps de vous
dire qu'une plainte en séparation avait été déposée
au parquet, je ne sais ni ne puis comprendre
sur quel elle repose, si elle se fonde sur
d'autres motifs que ceux ^{de la demande} de séparation
pourriez vous me procurer je désirerai des
renseignements sur ce point? Dites m'en
ce que vous pourriez m'en dire

fierez moi aussi sur le jour au la venue
des appels et de quelle façon son procédera
et quand les débats seront engagés si je
n'ai pas la crainte de ne pas vous remettre
demain je serais parti pour Paris, veuillez
surtout par un longue lettre une explication
que vous m'aurez donnée

Reste bien vôtre
Oudin

Oudin